

Je suis là, à vos pieds, plongé dans mon néant.
Je voudrais avoir quelque chose à vous offrir, mais je ne suis que misère.

Vous, vous êtes mon tout. Vous êtes ma richesse.

Mon Dieu, je vous remercie d'avoir voulu que je ne fusse rien devant vous. J'aime mon humiliation, mon néant. Je vous remercie d'avoir éloigné de moi quelques satisfactions d'amour-propre, quelques consolations de cœur. Je vous remercie des déceptions, des inquiétudes, des humiliations. Je reconnais que j'en avais besoin, et que ces biens auraient pu me retenir loin de vous.

O mon Dieu, soyez béni quand vous m'éprouvez.

J'aime à être brisé, consumé, détruit par vous.

Anéantissez-moi de plus en plus.

Que je sois à l'édifice, non pas comme la pierre travaillée et polie par la main de l'ouvrier, mais comme le grain de sable obscur, dérobé à la poussière du chemin.

Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir laissé entrevoir la douceur de vos consolations. Je vous remercie de m'en avoir privé. Tout ce que vous faites est juste et bon :

Je vous bénis de mon indigence. Je ne regrette rien, sinon de ne vous avoir pas assez aimé. Je ne désire rien, sinon que votre volonté soit faite.

Vous êtes mon maître, et je suis votre propriété. Tournez et retournez-moi. Détruisez et travaillez-moi. Je veux être réduit à rien pour l'amour de vous.

O Jésus ! que votre main est bonne, même au plus fort de l'épreuve ! Que je sois crucifié, mais crucifié par vous !

Ainsi soit-il.

CONSULTATION

Indulgence de 500 jours applicable aux âmes du purgatoire, à gagner au moyen des chapelets de la Ste-Vierge, dits des Croisiers.

Comment gagne-t-on ces indulgences ?

On peut gagner cette indulgence chaque fois et autant de fois que l'on récite dévotement un *Pater* ou un *Ave* à l'un de ces chapelets et sans qu'il soit nécessaire de dire tout le chapelet.

Ce privilège fut accordé le 20 août 1516 par le pape Léon X au